

Bundesverwaltungsgericht
Tribunal administratif fédéral
Tribunale amministrativo federale
Tribunal administrativ federal



Le Tribunal administratif fédéral connaît des recours contre des décisions rendues par une autorité fédérale et, dans certains domaines, par des autorités cantonales. En outre, il statue en tant que première instance dans les procédures par voie d'action. Le Tribunal administratif fédéral, sis à Berne et Zollikofen puis à Saint-Gall à partir de 2012, est composé de cinq Cours et d'un Secrétariat général.

Nous recherchons pour la deuxième chambre de la Cour II (Economie, formation, concurrence), un/e

greffière/greffier (80 - 100%)

Votre mission

Vous participerez tant à l'instruction des affaires qu'à l'élaboration et à la rédaction des décisions dans les domaines suivants: surveillance des marchés financiers, jeux de hasard et maisons de jeu, agriculture. Il vous incombera également de dresser le procès-verbal lors de délibérations ou de débats publics.

Votre profil

Formation juridique complète et de préférence quelques années d'expérience professionnelle. Des connaissances dans les domaines du droit précités constitueraient un atout. Vous vous exprimez de manière précise, vous êtes autonome, capable de travailler sous pression et apte au travail en équipe. De langue maternelle allemande, vous avez de bonnes connaissances d'au moins une autre langue officielle. Entrée en fonction: 1er octobre 2010 ou à convenir

Votre candidature

Les personnes intéressées sont priées de nous adresser leur candidature avec les documents usuels et de mentionner la référence ci-après d'ici au 16 août 2010.

Tribunal administratif fédéral, RH et organisation, Case postale, 3000 Berne 14. Référence: greffière/greffier Cour II chambre2

Renseignements: Mme Susanne Schneider, spécialiste en gestion du personnel, 058 705 26 26.